

■ **Pauli**, à Attalens, étanchéité, ferblanterie, couverture, etc.  
Entreprise individuelle. (FOSC du 11.11.1997, p. 8197). Par ordonnance du 26.11.2002, le Président du Tribunal de la Veveyse, à Châtel-Saint-Denis, a prononcé la faillite du titulaire.  
Journal no 380 du 27.01.2004  
(02102790 / CH-217.0.710.465-7)